



**Joins-toi à notre équipe
d'animation!**

**Envoie ton CV à
info@yamaska.ca**

Camp de jour 2021

INSCRIPTION

DÈS LE 11 MAI

Formulaire d'inscription
sur yamaska.ca et au
bureau municipal
(100, rue Guilbault)

**Camp
de jour**

TARIFS:

- 100\$ pour 1^{er} enfant;
- 50\$ pour 2^e enfant;
- Gratuit pour 3^e enfant et plus;
- Non-résident: 150\$ par enfant.

LIEU D'ACTIVITÉ:

Salle Léo-Théroux (45, rue Cardin)

**** À moins d'avis contraire de la
Direction générale de la Santé publique**

HORAIRE:

**28 juin au 13 août
de 9h à 16h**

**Activités libres avec
animateur présent de**

7h à 9h et de 16h à 18h



**Pour information:
450 789-2489**

Nouveau service à la Municipalité de Yamaska Paielement Interac (débit seulement)

La Municipalité de Yamaska offre dorénavant le service de paiement Interac (débit seulement) aux citoyens qui veulent payer avec ce moyen de paiement.



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt	450 789-2897
mairese@yamaska.ca	450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1)	450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com	

Yvan Robidoux (Poste # 2)	450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com	

Richard Thérout (Poste #3)	450 789-0129
richard.theroux@bell.net	

Léo-Paul Desmarais (Poste #4)	450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com	

Martin Joyal (Poste #5)	450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com	

Alain Crevier (Poste # 6)	450 789-3427
acreviercpa@gmail.com	

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau	450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca	

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
21 avril 2021

Prochaine parution :
30 avril 2021

Mot de la Mairesse

Le Grand ménage du printemps, c'est l'affaire de tous!

Avec la neige qui a fondu rapidement et le printemps qui est là, on voit, parfois, apparaître des débris émergeant de certains terrains de notre municipalité. La fierté a toujours été un attribut qui a fait la renommée des maskoutains. Mais je vous avouerai que, depuis quelques années, j'ai mal à ma fierté quand j'observe des propriétés de notre municipalité qui manquent d'amour ou qui sont laissées à l'abandon. Vous savez comment j'aime faire découvrir les plus beaux endroits de notre municipalité à partir des photos que je prends à divers endroits et moments de l'année et je voudrais bien continuer à le faire avec la plus grande fierté...



Depuis quelques années, la municipalité a mis des efforts pour embellir et fleurir. Que ce soit par le concours des décorations de Noël ou encore par l'ajout de corbeilles fleuries sur nos rues principales, nous pensons que c'est en donnant l'exemple que nous inciterons nos citoyens à faire de même et des améliorations sont encore à venir. De nombreux visiteurs s'arrêtent chez nous pour profiter de nos beaux endroits. En effet, nous observons de plus en plus souvent, durant la belle saison, des cyclistes, des pique-niqueurs, des plaisanciers et des randonneurs qui passent par ici et s'y arrêtent en choisissant maintenant d'y faire une halte pour admirer et profiter de notre bel environnement naturel bordé par la rivière.

Étant donné que le balayage des rues du périmètre urbain doit se faire au courant du mois de mai, vous pouvez donc, d'ici là, en profiter pour nettoyer votre devanture. Le retour des beaux jours nous donne le goût de voir notre environnement à son meilleur et d'y apporter des rénovations, s'il y a lieu. Au cours des dernières années, beaucoup de permis de rénovation ont été émis par notre inspecteur en urbanisme mais il faudrait veiller à s'assurer que ces rénovations soient effectuées dans les délais prescrits. Occasionnellement, des extensions des permis peuvent être demandées mais il faut s'attendre à ce que ça se termine éventuellement. D'ailleurs, vous trouverez en page 5, un message de l'inspecteur en urbanisme à ce sujet.

Je compte sur vous tous, chers concitoyennes et concitoyens, pour porter une attention particulière à l'image que la municipalité projette car elle doit refléter le bonheur d'y vivre... La propreté à Yamaska, c'est l'affaire de tous!

Diane De Tonnancourt
Mairesse de Yamaska



**LE 22 AVRIL ET TOUS LES AUTRES JOURS,
CHANGEONS NOS HABITUDES
POUR UN AVENIR PLUS LUMINEUX.**

Nouvelles du Conseil municipal de mars 2021

- Dépôt de la liste susceptible d'être envoyée à la MRC Pierre-De Saurel pour vente pour non paiements de taxes foncières ;
- Achat de quais flottants chez Quais Beaulac: pour la rampe de mise à l'eau au bas du pont Camille-Parenteau ;
- Contribution à la Garde côtière auxiliaire canadienne au montant de 250 \$
- Cours aînés actifs : se tiendront du 26 mai au 29 juillet 2021 ;
- Réouverture de l'accès au Bureau municipal (COVID);
- Ouverture de la Bibliothèque municipale ;
- Travaux de revêtement extérieur du garage municipal par Aluminium Normand Desrosiers inc. au montant de 6 100 \$ + taxes ;
- Cours d'eau : travaux d'entretien-répartition des coûts ;
- Autorisation : Appel d'offres pour le remplacement aqueduc et égouts secteur des rues Salvas, Saint-Michel, Lauzière, Guillemette, Léveillé - dans le cadre du Programme pour l'Infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) ;
- Autorisation de dépenses : Programme Nouveaux horizons pour les aînés au montant de 12 500 \$;
- Renouvellement membres Comité consultatif en Urbanisme (CCU) : Mme Diane Bibeau, présidente ;
- Mandat pour les services d'ingénierie pour la Construction du Pavillon communautaire à Fusion Expert conseil ;
- Mandat à LD Services et consultants (Léo Douville) : pour les services de technicien de chantier pour les travaux d'infrastructures route Marie-Victorin Ouest (FIMEAU) ;
- Nettoyage – balayage de rues 2021 : Entreprises Clément Forcier au montant de 1 730 \$ + taxes ;
- Nids-de-poule 2021 : Groupe 132 au coût de 325\$/tonne métrique + taxes;
- Traitement de mauvaises herbes aux étangs aérés : Les Gazons Tessier, trois (3) fois par année pour un montant de 1 990 \$ + taxes;
- Scellement de fissures 2021 : Lignes Maska inc. au coût de 1,34 \$ le mètre linéaire pour un total de 4 020 \$ + taxes;
- Mandat à LB Infra conseils : pour la surveillance des travaux d'infrastructures route Marie-Victorin Ouest (FIMEAU) ;
- Installation des toilettes chimiques aux rampes de mise à l'eau ;
- Adhésion de la Municipalité à l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM) ;
- Installation d'une minuterie : lumières de patinoire ;
- Camp de jour 2021 : du 28 juin 2021 au 13 août.



Message de l'inspecteur

Ménage du printemps

Le printemps est déjà à nos portes, la neige fond à vue d'œil, la pluie nettoie les rues qu'il est déjà temps de penser à nettoyer nos terrains. Le service d'urbanisme vous rappelle que la date limite pour démonter vos abris d'hiver est le 15 mai de chaque année, incluant la structure. Nous tenons aussi à vous informer que constitue une nuisance et est passible de peine d'amende, en vertu du règlement RM-2017, article 6.1.9 et suivantes, le fait par le propriétaire ou l'occupant, de laisser sur un terrain ou à l'extérieur d'un immeuble : des débris, ferrailles, des déchets organiques, des matières nauséabondes ou nuisibles, papiers, cartons, bouteilles vides, éclats de verre, pneus, pièces de véhicules ou machinerie.



Demande de permis en temps de pandémie

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, d'agrandissement, de rénovation ou autre travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc pour tous vos projets pour l'année 2021, planifiez à l'avance vos travaux en communiquant avec l'inspecteur, M. Michel Bradner, au téléphone 450 789-2489, par courriel : permis@yamaska.ca ou en utilisant le site Internet de la Municipalité de Yamaska à la section *demande de permis*.



Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus long que prévue en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service d'urbanisme de la municipalité.

Michel Bradner
Inspecteur en Urbanisme



La toilette et l'évier ne sont pas des poubelles!



Déchets alimentaires

- Résidus de table : graisses et os

Matières solides

- Lingettes
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Condoms
- Soie dentaire
- Cotons-tiges
- Cheveux
- Petits animaux morts

Résidus domestiques dangereux

- Huile à moteur
- Peinture
- Médicaments
- Produits nettoyants

Masques de procédure



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL À HUIS CLOS

Conformément aux recommandations formulées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Municipalité de Yamaska présentera exceptionnellement la séance ordinaire du Conseil municipal du mardi 13 AVRIL 2021 prévue à 20 h à **huis clos**. Un enregistrement audio de la séance sera, par la suite, publié sur le site internet de la Municipalité.

L'ordre du jour est toujours publié dans l'onglet «Ma municipalité» puis «séance du Conseil» sur le site yamaska.ca quelques jours avant chacune des séances.

Participation citoyenne

Période de questions pour la séance du Conseil du 13 avril 2021

Vous pouvez transmettre vos questions à votre Conseil municipal en prévision de la période de questions via le coupon ci-dessous que vous pouvez déposer dans la boîte murale extérieure au 100, rue Guilbault ou par courriel à : info@yamaska.ca au plus tard le 13 avril 2021 à 12 h.

Dans la mesure du possible, les questions transmises seront répondues par téléphone ou par courriel.

Ces mesures temporaires s'inscrivent en continuité des différentes mesures préventives adoptées visant à limiter la propagation de la COVID-19.

✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂ ✂

Nom : _____

Adresse :

Téléphone :

Adresse courriel :

Question : (vous avez droit à une seule sous-question pour le même sujet)

[illegible]



INVITATION VIRTUELLE DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

L'école intégrée d'Yamaska tient à vous informer des prochaines dates des rencontres de son conseil d'établissement, qui se tiendront le 21 avril et le 16 juin 2021. Les rencontres se tiendront, virtuellement, sur TEAMS, à 18 h 30.

Les gens qui seraient intéressés à y participer, comme public, devront nous en aviser 7 jours ouvrables avant, en appelant au secrétariat de l'école, au (450) 746-3513 poste 3400.

Vous êtes tous les bienvenus à y assister et poser vos questions.

COMPOST «GRATUIT»

Il y aura distribution de compost—**SAMEDI, 15 MAI 2021**

Où : Garage municipal au 178, rue Mgr-Parenteau

Heure : de 8h30 jusqu'à épuisement de la matière

Preuve de résidence requise

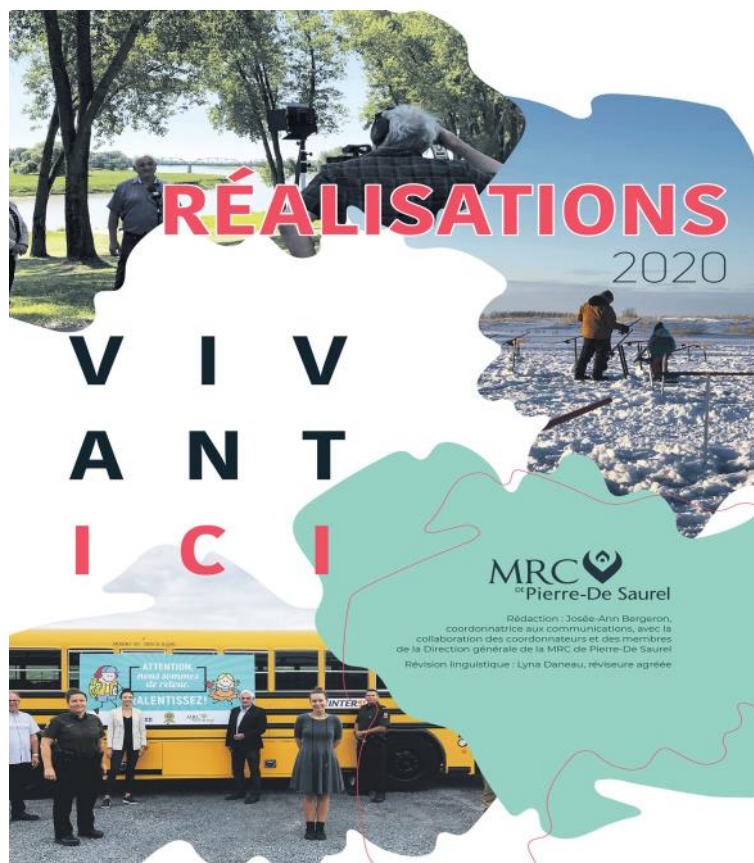
Limite de 5 contenants de 20 litres

Si vous venez avec votre remorque, le tracteur du Service des Travaux publics y déposera le compost (une pelle équivaut à 100 litres environ)



**Apportez vos
contenants et vos pelles !**

Pour visualiser le cahier des réalisations 2020 par la MRC de Pierre de Saurel, vous pouvez visiter le site www.mrcpierredesaurel.com/realisations



EN CAS D'INONDATION, ÊTES-VOUS PRÊT ?

En situation d'urgence ou de sinistre, vous êtes responsable d'assurer votre sécurité, celle de votre famille et de vos biens.

En cas d'inondation, êtes-vous prêt ? Informez-vous sur la trousse d'urgence et sur les mesures à prendre en cas d'alerte d'inondation.





Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu à la salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin à Yamaska, mardi le 13 avril 2021 à compter de 20 h, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Étude d'une demande pour une proposition d'un projet de lotissement sur le lot 5 078 816, au coin de la rue Principale et J.-B Saint-Germain.

L'objet de cette demande est le suivant :

- Permettre de faire une demande de lotissement en créant un terrain (C) avec une superficie moindre de 810 mètres carrés, soit à 714.3 mètres carrés, dérogeant de l'article 3.1.1 du règlement de lotissement RY-81-2015, au 211, rue Principal à Yamaska.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en s'adressant par courriel ou par écrit au Conseil municipal, avant 16 h le 13 avril 2021.

Donné à Yamaska, ce 25^e jour du mois de mars 2021.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Depuis le 1^{er} avril 2021, les pompiers peuvent utiliser cet équipement sur leur véhicule personnel lorsqu'ils doivent se rendre à la caserne ou sur le lieu d'une intervention.

Faire preuve de courtoisie à l'égard des pompiers peut les aider à se rendre plus rapidement à un endroit où se déroule une situation d'urgence.

Votre gouvernement

Québec

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN (NE) EN COMPTABILITÉ



RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur général, la personne salariée titulaire de ce poste effectue diverses tâches reliées à l'application et au contrôle des normes et des procédures administratives associées à la comptabilité municipale, à la taxation, à la perception, aux comptes fournisseurs et aux comptes payables.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- ✦ Effectuer l'ensemble des tâches reliées à la taxation municipale;
- ✦ Procéder à la mise à jour du rôle d'évaluation et assurer le suivi des dossiers auprès de l'évaluateur;
- ✦ Procéder à la vérification, la préparation et la facturation des droits de mutation;
- ✦ Concilier les registres des comptes à recevoir, des salaires, des comptes à payer et le grand livre;
- ✦ Le titulaire peut aussi être appelé à effectuer l'ensemble des tâches reliées aux comptes payables et à la paie;
- ✦ Réaliser la conciliation bancaire mensuelle des différents comptes;
- ✦ Collaborer activement au processus de vérification externe annuel ;
- ✦ Effectuer les différentes opérations relatives aux calculs et paiements des remises mensuelles;
- ✦ Produire et vérifier les réclamations de TPS et de TVQ;
- ✦ Effectuer les différentes tâches reliées à la fin d'année;
- ✦ Répondre aux demandes d'information reliées à l'ensemble de la perception et aux états de compte des contribuables;
- ✦ Participer à la préparation du budget annuel;
- ✦ Préparer certaines analyses comptables de fin d'exercice;

Toutes autres tâches connexes au cycle comptable municipal.

COMPÉTENCES

Diplôme d'études collégiales (DEC) en comptabilité ou équivalence assortie d'une expérience appropriée en comptabilité ;

CONNAISSANCE

- ✦ Maîtrise des applications Windows et Office, particulièrement Excel, des logiciels de PG MegaGest de PG Solutions;
- ✦ Maîtrise du français écrit;

Connaissance des outils d'AccèsCité Territoire.

ATOUTS

- ✦ Posséder une expérience en comptabilité municipale;
- ✦ Connaissance de la réglementation et des lois régissant son champ de responsabilité;

Connaissance du manuel de présentation de l'information financière municipale.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✦ Poste permanent à temps partiel nombre de jours à discuter.
- ✦ Salaire compétitif selon l'expérience.

Entrée en fonction : dès que possible.

POUR POSTULER

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de :

Madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale

Au bureau municipal, 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec), J0G 1X0

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h ou par courriel à info@yamaska.ca

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

OFFRE D'EMPLOI



La municipalité de Yamaska est à la recherche

D'ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR

DESCRIPTION DES TÂCHES

L'animateur sera responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans. Il les encadrera, guidera et surveillera. Il participera avec les autres animateurs à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités qui seront offertes aux enfants fréquentant le camp de jour de Yamaska. Il devra donc animer les activités et encadrer les enfants tout en s'assurant de leur sécurité. Il doit également respecter les règlements et les faire respecter en tout temps.

APTITUDES ET QUALITÉS REQUISES

- ✦ Être autonome, débrouillard, et avoir un grand sens des responsabilités ;
- ✦ Capacité de travailler en équipe et de susciter l'intérêt des enfants ;
- ✦ Être créatif, dynamique et avoir le sens de l'organisation ;
- ✦ Être en mesure d'accepter la critique constructive et de s'adapter aux changements ;
- ✦ Respecter les recommandations de l'animateur en chef et de ses supérieurs.

EXIGENCES

- ✦ Être âgé de 16 ans et plus ;
- ✦ Avoir de l'expérience en animation auprès des enfants de 5 à 12 ans ;
- ✦ Cours de secourisme un atout ;
- ✦ Être disponible pour travailler à temps complet du 28 juin au 13 août 2021.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✦ Poste à temps plein saisonnier ;
- ✦ Salaire selon expérience ;
- ✦ Aucune vacance permise ;

Les personnes retenues devront être disponibles durant la semaine du 21 juin 2021 (1 à 2 jours) pour la préparation du camp de jour et devront être disponibles pour la formation d'animateur ainsi que pour la formation de premiers soins dispensés au cours de la fin de semaine.

POUR POSTULER

*Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae
avant le jeudi 8 avril 2021, midi aux coordonnées suivantes :*

Au bureau municipal, 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec), J0G 1X0

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h

Ou par courriel à directiongenerale@yamaska.ca

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.



La [Ligue de soccer inter-villages](#) regroupe des équipes de Saint-David, Yamaska, Saint-François-du-Lac, Pierreville, Saint-Guillaume, Saint-Bonaventure et Saint-Eugène. Nouveau, cette année, Saint-Robert qui est jumelée avec Saint-Aimé, Massueville et Saint-Marcel-de-Richelieu pour former leur équipe se joindront à la ligue.

Le tournoi de fin de saison aura lieu à Saint-Guillaume (date à déterminer).

La prochaine saison devrait débuter à la fin mai et se terminer à la fin août (selon la Santé publique). L'horaire de la saison sera sur le calendrier du site web, dès qu'il sera disponible.

Les inscriptions pour la saison 2021 se feront par téléphone au 450 789-2489, par courriel à info@yamaska.ca ou au bureau municipal au 100, rue Guilbault avant le vendredi **16 avril 2021** inclusivement. Vous pouvez vous procurer le formulaire en format pdf sur le site yamaska.ca dans la section loisirs.

**** Le paiement de l'inscription sera demandé à une date ultérieure. ****

Il est **IMPORTANT** de mentionner le prénom, le nom et la date de naissance du ou des enfant (s) ainsi que le nom du parent, le numéro de téléphone et/ou l'adresse courriel au moment de l'inscription.

Lorsque la santé publique permettra la tenue de l'activité, une date sera fixée pour la remise des uniformes. Lors de cette rencontre, les parents devront payer les frais d'inscription et signer les formulaires.

Voici les catégories :

Catégories	Âge	Prix
Novice	2014-2015-2016	15 \$ (+ Dépôt de 20 \$)
Atome U-10	2011-2012-2013	50 \$ (+ Dépôt de 20 \$)
Pee-Wee U-13	2008-2009-2010	50 \$ (+ Dépôt de 20 \$)
Bantam U-16	2005-2006-2007	50 \$ (+ Dépôt de 20 \$)
Adultes	2004 et plus	30\$



BALLE DONNÉE 2021



Ça y est! Nous sommes en plein dans la préparation de la nouvelle saison estivale 2021. Malgré le contexte actuel, nous planifions des activités pour le plus grand plaisir de tous, jeunes et adultes.

Les inscriptions pour la saison 2021 se feront par téléphone au 450 789-2489, par courriel à info@yamaska.ca ou au bureau municipal au 100, rue Guilbault avant le vendredi **16 avril 2021** inclusivement. Vous pouvez vous procurer le formulaire en format pdf sur le site yamaska.ca dans la section loisirs.

**** Le paiement de l'inscription sera demandé à une date ultérieure. ****

En raison de la situation actuelle et au moment de mettre sous presse, nous sommes pas en mesures de donner des renseignements complets concernant les activités.

Suivez la page Facebook de la municipalité de Yamaska et/ou le site Internet yamaska.ca pour les renseignements à venir!

Organismes

Bibliothèque

RÉOUVERTURE de la bibliothèque le 20 avril prochain

Horaires

Mardi : de 14h à 16h

Mardi : de 19h à 20h

Bienvenue à notre nouvelle responsable bénévole : Mme Andrée De Repentigny



OBLIGATOIRE

- Maximum de 3 personnes à la fois incluant les bénévoles;
- Port du masque;
- Lavage des mains;
- La distanciation;
- Mise en quarantaine des documents pour 24 heures.

Remerciements

*À Mme Jocelyne Lapierre pour son dévouement et pour son implication bénévole comme responsable de la bibliothèque depuis quelques années.
Merci Jocelyne!*

Merci!

Loisirs

Activités aînés actifs



Les lundis, de 9 h 30 à 11 h, pendant 10 semaines

Du 26 mai au 29 juillet 2021 (les lundis)

10 cours d'une durée de 1 h 30 chacun

De 9 h 30 à 10 h 15 : cardio-musculation

De 10 h 15 à 11 h : stretching

À noter qu'en cas de pluie, les cours seront offerts virtuellement !

*À noter que le cours aura lieu seulement

si nous avons un minimum de 10 participants inscrits. *

Pour information, veuillez communiquer avec l'animatrice

Céline Gariépy au 450 782-3623 ou

celine1.gariepy@videotron.ca

Solidaires dans le renouveau

Journée du travail invisible



Le 6 avril 2021, l'Association Féminine d'Éducation et d'Action sociale, soulignera la 21^e édition de la Journée du travail invisible, afin de rendre visible le travail non rémunéré dit « invisible ».

Impossible de parler du travail invisible sans se pencher sur la question des proches aidants.es, ces personnes généreuses qui se dévouent et s'oublient, leur réalité et les défis à surmonter avec toutes les restrictions entraînées par la pandémie!



Charge mentale

Il est important de mentionner que la Covid-19 augmente la charge mentale, plus particulièrement, à tout le personnel de la santé représenté à l'échelle mondiale, à 70% par des femmes (Conseil du statut de la Femme).

« **Môman travaille pas, a trop d'ouvrage!** » Ce sont les paroles d'un monologue d'Yvon Deschamps au milieu des années 70. « **L'ouvrage de maison est une affaire de femme, ça ne rapporte pas d'argent, donc ce n'est pas un travail.** » Tout un bout de chemin fait, depuis ce temps! Il est maintenant dit : « **môman travaille et elle a autant d'ouvrage!** » Malgré l'évolution, il reste tellement à faire selon l'Observatoire des inégalités, les charges ne sont pas réparties.

Sensibles aux impacts de la pandémie sur l'augmentation du travail invisible des femmes, l'Afeas, de concert avec le Secrétariat à la Condition féminine, travaillent à obtenir une motion du Gouvernement, sur la valorisation du travail invisible en matière d'équité.

Angèle Dubeau musicienne classique

Initiée au violon dès sa tendre enfance, à l'âge de cinq ans, elle donne son premier concert. Après le conservatoire, elle obtient une maîtrise, elle cumule bourses et mentions d'honneur et perfectionne son art en Roumanie. Elle sait interpeller toutes les cultures et s'emploie à les rendre accessibles à tous. En 1977, elle fonde « l'ensemble des cordes et piano ».



En 2013, elle combat un cancer et en rémission, elle remonte sur scène. Angèle a obtenu plusieurs disques d'or en carrière et a joué dans les plus grandes villes du monde.

En 2020, au GALA de l'ADISQ, son album est désigné « Album de l'année Catégorie classique ». Angèle Dubeau est l'artiste qui a reçu le plus grand nombre d'albums dans l'histoire du prix Félix. Femme déterminée, courageuse et tellement talentueuse, elle représente un merveilleux portrait de femme.



Félicitations Angèle Dubeau, pour ce parcours remarquable!

Diane Bibeau
Présidente Afeas Yamaska

Célébrations des Jours Saints

Jeudi 1^{er} avril à 16h00 à Saint-Gérard-Majella Célébration de la Sainte Cène

Vendredi 2 avril à 15h00 Célébration de la Passion à Saint-David

Samedi 3 avril à 16h00 Célébration de la Vigile Pascale à Yamaska

Dimanche de Pâques 4 avril :

9h30 Messe de Pâques à Yamaska

11h00 Messe de Pâques à Saint-David

16h00 Messe de Pâques à Saint-Gérard-Majella



Règles sanitaires

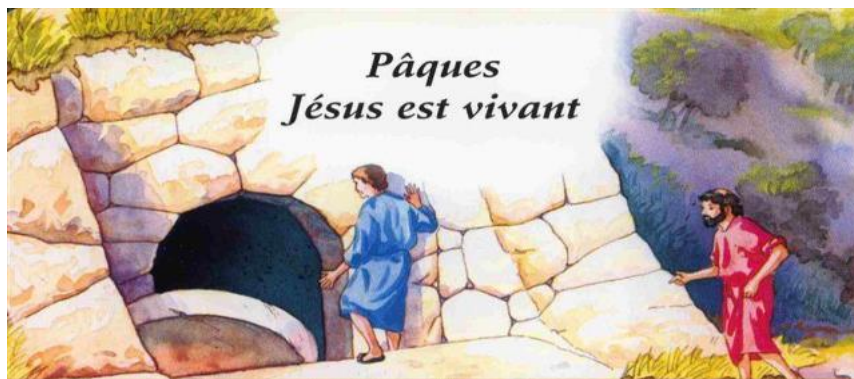
À partir du 26 mars, nous pouvons accueillir 125 personnes à la fois à chacune des célébrations religieuses. Le port du couvre-visage est obligatoire durant le temps de la célébration, le lavage des mains à l'entrée et la distanciation physique de 2 mètres sont obligatoires aussi. Des personnes sont désignées pour porter la communion aux personnes qui le désirent: Étendre fermement la main vers la personne qui distribue la communion. Le respect des consignes va aider à maintenir ouvertes nos églises. **Éviter tout rassemblement derrière l'église** soit avant ou après les célébrations!

Bonnes nouvelles du curé Lionel

Comme vous l'avez appris, en plus de subir une opération pour les yeux qui s'est bien déroulée, j'ai subi une intervention chirurgicale pour l'appendice – aucune trace de cancer. Tout va bien, je remonte la côte tranquillement, mais sûrement! Merci pour votre soutien et votre amitié! Je vous aime.

**IL EST VIVANT,
JOYEUSES PÂQUES !**

Lionel Émard, ptre-curé



Vous avez 50 ans et plus ?

**Vous avez une chambre disponible
chez vous ?**

CohabitAction permet le maintien à domicile des aînés en offrant le service de jumelage intergénérationnel. En participant à **CohabitAction**, vous offrez **un logement à prix abordable** à une personne plus jeune, en échange de **services personnalisés** selon vos besoins.

Un suivi régulier est fait afin d'assurer le bon déroulement de la cohabitation et l'entente de cohabitation est modifiable à tout moment.

Pour vous inscrire, contactez **CohabitAction** au 579 369-1292 ou par courriel à cohabitAction@gmail.com.

Bon anniversaire à :

Mme Clémence Raymond - St-Germain

17 avril 1927 (94 ans)

Mme Gisèle Desrosiers - Thibault

6 avril 1928 (93 ans)

Mme Yvette Champagne - Bibeau

9 avril 1931 (90 ans)

Transport scolaire & voyages spéciaux



AUTOBUS BIBEAU INC.

Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

Courriel: jbibeau@bellnet.ca



5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404

- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques





JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ric@assnat.qc.ca





LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976
louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com  [LouisPlamondonBQ](#)





ÉCOCENTRE

CHANGEMENT D'HORAIRE

Du 31 mars au 28 novembre inclusivement, l'écocentre sera ouvert du mercredi au dimanche, de 9 h à 16 h 15.

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel** + (Google Play, App Store, Windows Store).



Avril 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 Encombrants  Bac noir		 Bac brun  Récupération		1	2 Bureau municipal fermé Vendredi Saint	3
4  Joyeuses Pâques	5 Bureau municipal fermé Lundi de Pâques	6 Journée du travail invisible	7   	8	9	10
11	12	13 Conseil municipal (à 20h à la salle Léo-Théroux à huis clos)	14  	15	16	17
18	19	20	21  	22	23	24
25	26	27	28  	29	30	31



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

450 746 7000


Desjardins
 Coopérer pour créer l'avenir